

COMPTE RENDU du Conseil Municipal

Séance Publique du LUNDI 28 JANVIER 2019

En Mairie à 19 H 00

1ère séance depuis le 1^{er} Janvier 2019



Convoqué le 14 Janvier 2019, Le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle GHYVELDE s'est réuni en Mairie, le LUNDI 28 Janvier 2019 à 19 H 00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean DECOOL.

Le Maire,
Jean DECOOL



L'An deux Mil Dix Neuf, le Vingt Neuf Janvier à dix Neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle GHYVELDE s'est réuni salle Serge GAYTANT sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean DECOOL, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

PRÉSENTS : Jean DECOOL, Maire – Hervé LANIEZ, Maire Délégué ;

ANDRIES Françoise - BLANCKAERT Sophie - DEBREU Michel - DE WALSCHE Nicole - FIGOUREUX Jean-Marc - GESQUIÈRE Denis - GUERMEUR Laurence - LOEUIL André - THÉODON Patrick - VANDAMME Martine - Adjoint

ALVES Monique - BLAUWART Marie-Claire - DEBERT Jérôme - DEDRIE Jean-François - DENYS Stéphane - HAEZEBROUCK Pascal - JANSSEN Alain - JUNOT Marie-Christine - LEBON Colette - LEFEVRE Claudine - RUFIN Marie-Noëlle - VANTIELCKE Jean-Pierre - Conseillers Municipaux

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : DECORTE Jacques à DECOOL Jean - DENIS Marie-Annyck à Hervé LANIEZ - GILLODTS Jean-Marc à LOEUIL André - LEDIEU Fabienne à JUNOT Marie-Christine - MACZKA Sylvie à BLANCKAERT Sophie - MAGNIER Patrick à THÉODON Patrick - PERCAILLE Edith à FIGOUREUX Jean-Marc - PORTAUX Claudine à RUFIN Marie-Noëlle - VANDAELE Raphaël à VANDAMME Martine

ABSENT : DE BELVALLET Jérôme - SCHEPENS Patrick

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DEBERT Jérôme -

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

PREAMBULE

1. Le cadre légal
2. Les objectifs

I – ETAT DES LIEUX 2019

- 1- Evolution de la population et des logements
- 2- Evolution des recettes de fonctionnement
- 3- Evolution des dépenses de fonctionnement
- 4- L'endettement

II – LES PERSPECTIVES POUR 2019-2020

1- Décisions en matière de taux et de tarifs

- A – les taux d'imposition
- B – La cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- C – La cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises (CVAE)
- D – La taxe d'enlèvement des Ordures ménagères (TEOM)

2- Les Perspectives financières 2019

- A – Prévision des dépenses de fonctionnement 2019

III – LE PROJET POLITIQUE DE LA COMMUNE NOUVELLE

PREAMBULE

1- Le cadre légal

La tenue du Débat d'Orientation budgétaire (DOB) est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants.

Une délibération sur le budget, non précédé de ce débat, est entachée d'illégalité et peut entraîner l'annulation du budget.

2- Les objectifs

Ce débat permet à l'Assemblée délibérante

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités affichées dans le budget primitif ;
- d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la commune
- de débattre sur la stratégie financière de la commune

Les modalités pratiques

- le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif le débat d'orientation budgétaire fait l'objet d'une délibération mais n'a pas de caractère décisionnel

I - ETAT DES LIEUX 2019

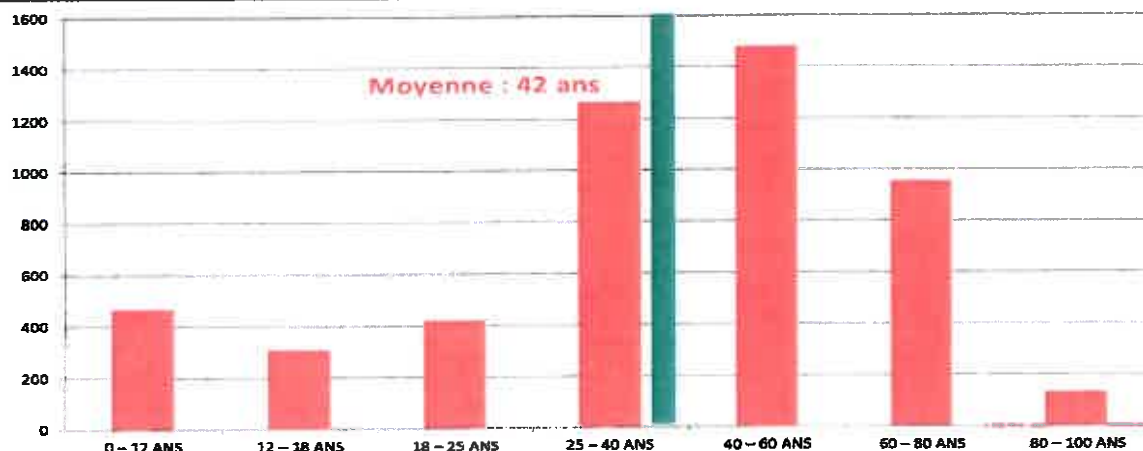
1 - Evolution de la population

ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNE NOUVELLE

Années	2016	2017	2018
POPULATION	4260	4260	4260
MARIAGES	12	17 + 1 Pacs	20 + 22 Pacs
NAISSANCES	50	31	38
DECES	40	39	18
LOGEMENTS	1700	1700	1700
RESIDENCES SECONDAIRES	200	200	200
SUPERFICIE	3592 HECTARES		
LONGUEUR DE VOIRIE	50 176 m		
LES ACTIVITÉS	47 ARTISANS ET COMMERÇANTS		

LA POPULATION EN 2018

AGES	0 – 12 ANS	12 – 18 ANS	18 – 25 ANS	25 – 40 ANS	40 – 60 ANS	60 – 80 ANS	80 – 100 ANS
	471	308	423	1267	1481	954	135



EVOLUTION DES HABITANTS

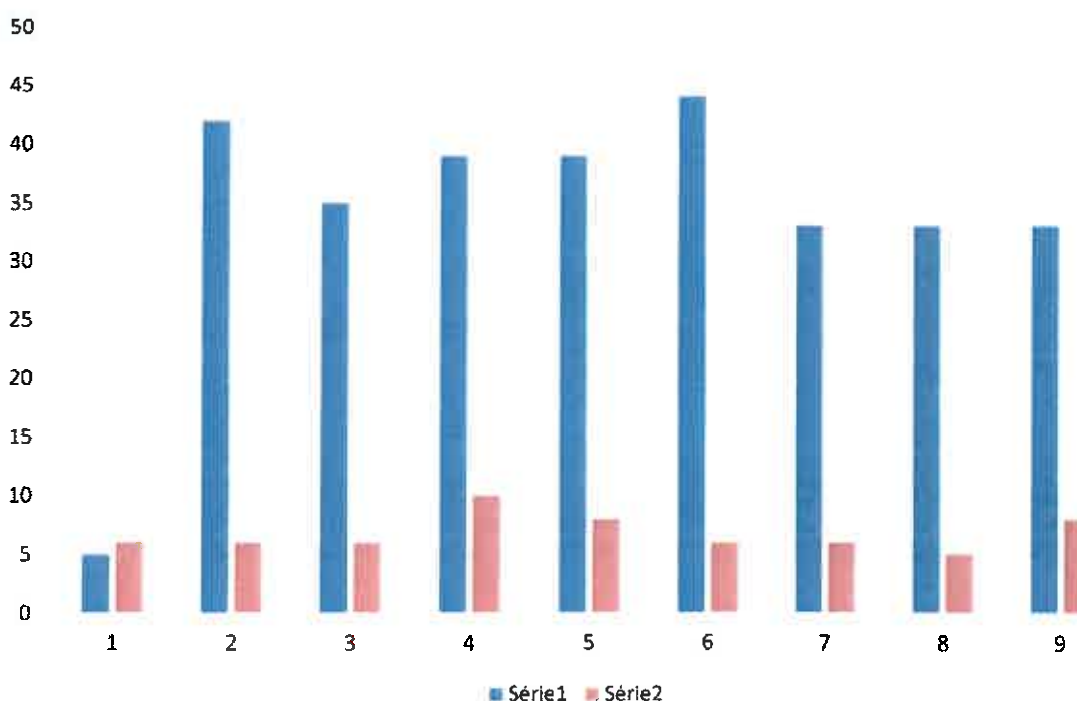
2018 - 2019 :

60 logements x 2 habitants par logement = 120 habitants

→ 4260 + 120 = 4380 habitants en 2019

Les écoles de la Commune Nouvelle 2018 → 17 190 €

COMMUNES	EFFECTIFS	PETITS- PETITS	PETITS	MOYENS	GRANDS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
GHYVELDE	187 + 117	5	42	35	39	39	44	33	33	33
LES MOERES	78	9	16	7	7	12	8	5	8	5



2 - EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016 / 2017 / 2018

COMMUNE NOUVELLE	2016	2017	2018
ATTENUATION DES CHARGES Fin des contrats aidés	98 039.10 €	94 894.98 €	44 700.00 €
OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT		39 150.26 €	0.00 €
PRODUITS DES SERVICES DES DOMAINES recettes des repas	159 374.52 €	230 720.69 €	377 035.38 €
IMPOTS ET TAXES Impôts locaux – DSC – élec - séjours	1 754 207.38 €	1 734 870.39 €	1 814 361.97 €

DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS - dotations de l'Etat CUD (sortie de la CCF et CCHF)	2 306 128.27 €	2 060 918.63 €	1 419 406.54 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 906.50 €	15 768.00 €	15 656.00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	82 213.37 €	30 975.00 €	23 099.14 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	4 416 869.14 €	4 207 297.95 €	3 694 259.03 €

3 - EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016/2017/ 2018

COMMUNE NOUVELLE	2016	2017	2018
CHARGES A CARACTERE GENERAL	889 144.18 €	1 058 836.16 €	1 138 417.00 €
CHARGES DE PERSONNEL Repas pour Les Moères et Coudekerque Directeur technique	1 369 695.64 €	1 431 549.68 €	1 560 370.22 €
ATTENUATION DES PRODUITS	334 085.99 €	345 758.00 €	357 598.90 €
OPERATIONS D'ORDRE DE TRAFIC		87 046.40 €	77 791.42 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Sortie de Ghyvelde de la CCF en 2016 Sortie de Les Moères de la CCHF en 2017	1 680 279.31€	1 131 326.67 €	413 038.96 €
CHARGES FINANCIERES	25 449.47 €	23 088.08 €	21 737.58 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 554.53 €	17 508.08 €	5 680.69 €
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	4 308 209.12 €	4 095 113.07 €	3 574 634.77 €

SITUATION FINANCIÈRE AU 15 JANVIER 2019

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	3 694 259.03 €	1 708 719.60 €
DEPENSES	3 574 634.77 €	1 695 105.93 €
BILAN	+ 119 624.26 €	+ 13 613.67 €
RESTE A REALISER RECETTES		+ 77 734.00 €
RESTE A REALISER DEPENSES		- 316 300.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT		- 224 952.33 €
EXCEDENTS	+ 522 012.17 €	
TOTAL 2019		+ 641 636.43 €

Reste à réaliser 2018		DEPENSES	RECETTES
Frais d'études	Architecte Louchart	15.000 €	
Immobilisations incorporelles	Salle Les Moères	224.500 €	
Immobilisations incorporelles	Ecoles	19.500 €	
Matériels techniques	Vidéo protection	57.300 €	
Produits de cession	Vente terrain		30.000 €
F.C.T.V.A			22.000 €
Subvention	D.E.T.R.		25.734 €
TOTAL		316.300 €	77.734 €

4 - LA DETTE DE LA COMMUNE

EMPRUNT RESTAURANT SCOLAIRE	500 000 €	2.84 %	ANNUITE 57 555.80 € (fonctionnement : 8587,48 € Investissement : 48 968,32 €)	Durée 10 ans 2014 / 2024
EMPRUNT EFFACEMENT DES RESEAUX	37 000 €	5.27 %	ANNUITE 4 336.10 € (fonctionnement : 146.69 € Investissement : 4189.41 €)	Durée 10 ans 2009 / 2019
EMPRUNT TERRAIN DE 3000 m²	200 000 €	3.86 %	ANNUITE 17 423.80 € (fonctionnement : 2535.79 € Investissement : 14.888,01 €)	Durée 15 ans 2014 / 2029
EMPRUNT SALLE COMMUNALE ET SALLE DES SPORTS	770 000 €	1,06 %	ANNUITE 69 695.20 € (fonctionnement : 9734.52 € Investissement : 59 960.68 €)	Durée 12 ans 2018 / 2030

II - LES PERSPECTIVES POUR 2019 / 2020

1 - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX & DE TARIFS

A - Les taux d'imposition

Année	2019
TH	17 %
TFB	19 %
TFNB	46%

Les CFE - CVAE - TEOM

B - LES BASES DES COTISATIONS FONCIÈRES DES ENTREPRISES (CFE)

Depuis 2014, le montant de la base servant à l'établissement de la cotisation minimale a été fixé à :

- montant hors taxes du chiffre d'affaires ou recettes est inférieur à 10 000 € → 300 €
- montant hors taxes du chiffre d'affaires ou recettes est inférieur à 32 600 € → 800 €
- montant hors taxes du chiffre d'affaires ou recettes est inférieur à 100 000 € → 1 200 €
- montant hors taxes du chiffre d'affaires ou recettes est inférieur à 250 000 € → 2 300 €
- montant hors taxes du chiffre d'affaires ou recettes est inférieur à 500 000 € → 4 600 €
- montant hors taxes du chiffre d'affaires ou recettes est supérieur à 500 000 € → 6 500 €

C - COTISATIONS sur la VALEUR AJOUTEE des ENTREPRISES (CVAE)

La CVAE est due, en théorie, par toute entreprise dont le montant du chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 152 500 €.

Dans la pratique, les entreprises sont imposables dès lors que le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 500 000 €

D - TAXES D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

La taxe est fixée à 17.78 % CUD (taux inchangé depuis 2012)

2 - PERSPECTIVES FINANCIERES 2019

LES PREVISIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

COMMUNE NOUVELLE	2017	2018	2019
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 058 836.16 €	1 138 417.00 €	1 150 000 €
CHARGES DE PERSONNEL Repas pour Les Moères Coudekerque	1 431 549.68 €	1 560 370.22 €	1 650 000 €
ATTENUATION DES PRODUITS	345 758.00 €	357 598.90 €	360 000 €
OPERATIONS D'ORDRE	87 046.40.00 €	77 791.42 €	80 000€
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Sortie de Ghyvelde de la CCF Sortie de Les Moères de la CCHF	1 131 326.67 €	413 038.96 €	420 000 €
CHARGES FINANCIERES	23 088.08 €	21 737.58 €	20 760.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 508.08 €	5 680.69 €	5 000 €
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	4 095 113.07 €	3 574 634.77 €	3 685 760 €

I - LES PROJETS POLITIQUES DE LA COMMUNE NOUVELLE

PREPARATION BUDGETAIRE 2019			PROJET PLURIANNUEL D INVESTISSEMENT		
LIBELLE	PROJETS	OP	2019	2020	2021
SALLE COMMUNALE DE LM	281 106.00 €	101	281 106.00 €		
ETUDES	8 000.00 €		8 000.00 €		
20 TABLES	10 000.00 €		10 000.00 €		
TRAVAUX	260 000.00 €		260 000.00 €		
ECLAIRAGE PUBLIC SALLE	3 106.00 €		3 106.00 €		
SALLE DES FETES GHYVELDE	24 188.93 €	101	5 688.93 €	18 500.00 €	
VAISSELLE	973.20 €		973.20 €		
TABLES ET CHAISES	3 500.00 €			3 500.00 €	
CHAISES SALLE DES FETES	15 000.00 €			15 000.00 €	
MICROS	1 585.73 €		1 585.73 €		
CONSOLE DE SON NUMERIQUE	3 130.00 €		3 130.00 €		
SALLE DES SPORTS	776 791.00 €	82	328 415.88 €	448 375.12 €	
ETUDE ET RENOVATION	56 831.76 €		28 415.88 €	28 415.88 €	
TRAVAUX DE RENOVATION	719 959.24 €		300 000.00 €	419 959.24 €	
VOIRIE	86 655.00 €	99	46 655.00 €	40 000.00 €	
DRAPEAU	155.00 €		155.00 €		
SOLDE FONTAINE	6 500.00 €		6 500.00 €		
CHEMINS COMMUNAUX	80 000.00 €		40 000.00 €	40 000.00 €	
CANDELABRES	85 222.00 €	109	85 222.00 €		
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	85 222.00 €		85 222.00 €		
VIDEOPROTECTION	57 500.00 €	82	57 500.00 €		
FRAIS D'ETUDE PROTECNA	3 500.00 €		3 500.00 €		
24 CAMERAS TRAVAUX	54 000.00 €		54 000.00 €		
STADES	96 132.32 €	91	5 465.32 €	12 827.00 €	
TOULOUSE - CREATION D'UN POINT D'EAU	3 325.32 €	2313	3 325.32 €		
TOULOUSE - MATERIEL JEUX MINI GOLF	2 520.00 €	2188		2 520.00 €	
DUROT - MATERIEL SPORTIF - BUTS	2 140.00 €	2188	2 140.00 €		
DEBOES - PORTILLON EST	1 700.00 €			1 700.00 €	
REGENERATION DU TERRAIN	86 097.00 €			8 607.00 €	
DEBOES - FILETS	350.00 €				FONCTIONNEMENT
ACCESSIBILITE SECURITE	6 000.00 €	97	6 000.00 €		
TRAVAUX ECOLES BOSCHAT	6 000.00 €		6 000.00 €		
RESTAURANT SCOLAIRE	40 833.19 €	85	39 822.71 €	1 010.48 €	
VESTIAIRES	1 010.48 €	2188		1 010.48 €	
PORTE MANTEAUX	1 031.00 €		1 031.00 €		
ABRI DE DECHARGEMENT	7 583.00 €	2313	7 583.00 €		
TRAVAUX PLAFONDS + PORTE CUISINE	29 047.00 €	2313	29 047.00 €		
MATERIEL	1 597.91 €	2188	1 597.91 €		
DOUCHETTE	563.80 €		563.80 €		
ECOLES	74 011.00 €	83	36 704.00 €	35 397.00 €	
SECURITE INTRUSION + VISIOPHONE	13 000.00 €		- €	13 000.00 €	
ABRI PARENTS BOSCHAT	7 000.00 €		7 000.00 €		
BATIMENT COUR ECOLE MATERNELLE					
DIAG	300.00 €		300.00 €		
DEMOLITION	5 048.00 €		5 048.00 €		
BATIMENTS MATERNELLE - RUELLE ESCARGOTS					
GO UTTIERES	6 500.00 €		6 500.00 €		
PREAU DESAMIANTAGE	6 172.00 €		6 172.00 €		
COUVERTURE	6 684.00 €		6 684.00 €		
PIGNON ECOLE MATERN DIAG	300.00 €			300.00 €	
DESAMIANTAGE	8 097.00 €			8 097.00 €	
COUVERTURE	14 000.00 €			14 000.00 €	
PEINTURE CLASSE INDIGO	1 910.00 €				Fonctionnement
Matériel Ecole BOSCHAT	5 000.00 €		5 000.00 €		

HBM	0.00 €	93	0.00 €		
INSTRUMENTS	0.00 €		0.00 €		
OUTILLAGE	32 709.16 €	94	5 897.16 €	26 812.00 €	
PERCEUSE	371.30 €	2188	371.30 €		A REGROUPER
PONCEUSE ET SCIE	1 680.30 €	2188	1 680.30 €		
TONDEUSE RUBI	24 012.00 €	21571		24 012.00 €	
OUTILLAGE LES MOERES	1 471.76 €	2188	1 471.76 €		
SOUFFLEUR - AFFUTEUSE	843.80 €	2188	843.80 €		
CUVE A FIOUL	1 080.00 €		1 080.00 €		
TABLE VIBRANTE	800.00 €			800.00 €	
COFFRET FORAIN	2 000.00 €			2 000.00 €	
PETIT OUTILLAGE	250.00 €		250.00 €		A REGROUPER
VIDE CAVE	200.00 €		200.00 €		A REGROUPER
EGLISE LES MOERES	2 280.00 €	80	2 280.00 €		
REPARATION TOITURE	2 280.00 €		2 280.00 €		
EGLISE GHYVELDE	8 483.40 €	80	8 483.40 €		
MISE EN CONFORMITE PARATONNERRE	6 098.40 €		6 098.40 €		
SOND + AMPLI	2 385.00 €		2 385.00 €		
CIMETIERE	10 000.00 €	104		10 000.00 €	
REPRISE DES CONCESSION DES MOERES	10 000.00 €	2313		10 000.00 €	
SALLE GAYTANT	10 000.00 €	115	10 000.00 €		
TRAVAUX DE VERRIERE	10 000.00 €		10 000.00 €		
MAIRIE	13 374.36 €	79	13 374.36 €		
MATERIEL INFORMATIQUE	10 840.36 €	2183	10 840.36 €		
RACK SONO	734.00 €		734.00 €		
CONTRÔLE D'ACCES	1 800.00 €		1 800.00 €		
ATELIER	27 500.00 €	85	27 500.00 €		
PLATE FORME DE STOCKAGE	27 500.00 €		27 500.00 €		
TOTAL	1 632 786.36 €		960 114.76 €	592 921.60 €	3 081.30 €

A l'unanimité, l'Assemblée prend acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2019 et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été vues, la séance est levée à 21 H 00